

COMPTE–RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 MAI 2014

Présents : M. BLONDEL André-Pierre, M. BOURHIS Alain, M. DECULTOT Antoine, M^e DEMARE Olivia, M^e DURECU Annie, M. DUTOT Pierre, M^e GALLAIS Béatrice, M. LACHEVRE Alain, M. LECAVELIER DES ETANGS Raphaël, M. MALO Philippe, M^e ROBION Muriel, M^e TOLLEMER Anne-Marie.

Absents excusés : M. AUBLE Jacques, M^e ROBIN Carole, M^e RODRIGUEZ Dominique

ORDRE DU JOUR

- ◆ Modification du règlement P.O.S
Zone UE distance par rapport à l'axe de la voie
- ◆ Compte rendu de la rencontre avec un futur acquéreur sur la zone d'activité
- ◆ Convention avec GRDF pour l'installation et hébergement d'un équipement de télé relève
- ◆ Création d'un poste d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques à la bibliothèque
- ◆ Questions diverses

◆ Modification du règlement P.O.S

Le règlement du POS en zone UE impose que les constructions observent un recul de 10 mètres par rapport à l'axe des voies. Le projet de la maison médicale ne respecte pas cette distance. Une enquête publique pour modification simplifiée a eu lieu, aucune remarque n'a été inscrite. Le règlement du POS permet maintenant une implantation inférieure pour les constructions publiques d'intérêt général.

◆ Compte rendu de la rencontre avec un futur acquéreur sur la zone d'activité

Une personne est venue Mardi 6 Mai 2014 afin de présenter un projet de magasin BIO sur la zone artisanale. Il s'agirait d'un magasin de 450 m² avec 4 employés. Le futur acquéreur voudrait un relevé topographique pour connaître les pentes. La municipalité a fait une proposition de 20 € le m² H.T. , nous verrons ses exigences dans un mois, après mesurage.

Un vendeur de voitures cherchant également un terrain de 10 000 m² viendra le 19 Mai 2014 présenter son projet.

Concernant le terrain où se trouvait le château d'eau, la commune souhaiterait l'acheter au syndicat des eaux pour en faire des places de parking. Ce dernier propose un prix de vente de 5 € le m² soit environ 565 €. Le conseil municipal approuve cette proposition.

♦ Convention avec GRDF pour l'installation et hébergement d'un équipement de télé relève

GRDF souhaite installer un équipement de télé relève sur les bâtiments communaux. En échange, la commune recevra 50 € H.T. par an. L'installation est prévue pour le second semestre 2017.

♦ Création d'un poste d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques à la médiathèque

M^e Moullec, actuellement adjointe pour le patrimoine, 1^{ère} classe, catégorie C, vient d'être reçue au concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, catégorie B. Avec l'accord de l'ensemble du conseil, son salaire passera donc de 1486 € à 1546 € brut par mois.

♦ Arrivée d'un psychologue

Le psychologue prévu, M. GUERRIER-FARCY, souhaiterait arriver plus tôt, le 1^{er} Juin 2014. Il s'installera dans les locaux situés sous le syndicat des eaux. Nous lui proposons un loyer de 150 € par mois pendant 4 mois puis 300 € par mois par la suite. Il sera présent le Mardi et le Mercredi matin dans un premier temps.

♦ CAUE

Concernant le terrain LECONTE ainsi que le terrain à côté du cimetière que la commune doit acheter, le CAUE nous propose son aide. En effet, ce dernier peut nous aider dans le découpage des parcelles, pour l'appel d'offre au niveau administratif ou encore pour le côté paysagiste... Nous acceptons leur proposition de 1500 € pour le terrain situé près du cimetière et 1200 € pour le terrain LECONTE.

♦ Permanences des élections européennes du 25 Mai 2014

8h / 10h30 : M^e GALLAIS Béatrice / M. LACHEVRE Alain / M. DECULTOT Antoine
10h30 / 13h : M^e DEMARE Olivia / M. LECAVELIER DES ETANGS Raphaël / M. MALO Philippe
13h / 15h30 : M. BOURHIS Alain / M. DUTOT Pierre / M^e ROBION Muriel
15h30 / 18h : M. AUBLE Jacques / M. BLONDEL André-Pierre / M^e DURECU Annie

♦ Remarques diverses

- M. BLONDEL explique que ce serait bien que l'on propose à M. DURECU de faire la demande de titre d'adjoint honoraire. Nous pourrions ainsi, par exemple, l'honorer lors de la Septembrèche.
- M^e COUCHAUX : cette affaire commence à devenir ennuyeuse et pénible. En effet, cette personne est allée jusqu'à insulter les conseillers municipaux lors de la cérémonie du 8 Mai. Il serait souhaitable de trouver une solution au problème d'écoulement d'eau devant chez elle, charge à chacun d'y réfléchir.
- La réunion pour la commission cimetière initialement prévue le 12 Mai est reportée au Lundi 19 Mai 2014 à 17h15.
- La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au Mercredi 18 Juin 2014 à 20h30.

